

Dans ce Numéro

Un peu d'histoire	page 2
Conseil Municipal.	page 2
Vie communale	page 3
Vie Pratique	page 6
Environnement	page 8
Le Coin des Associations	page 10



Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A la fin de cette année 1999, nous fêterons l'avènement de l'an 2000 et la naissance du 21ème siècle. Le Conseil Municipal, sur une idée et proposition de François Lapiere, Conseiller Municipal, a souhaité marquer l'événement par une action qui conjugue à la fois solennité et restauration du patrimoine historique campanaire d'Asnières sur Oise et qui laissera un témoignage fort et une empreinte pour les siècles à venir. Le clocher de l'église Saint-Rémy à Asnières comportait à l'origine 4 cloches dont 3 ont disparu à une époque indéterminée et qui pourrait remonter à la Révolution. C'est sur constat, et une étude historique préalable, que nous avons décidé de faire fondre 3 nouvelles cloches de 450, 320 et 250 Kg par un Maître Saintier, Monsieur Dominique Bollee, Fondateur de grand renom installé à Orléans, qui utilise des procédés de fabrication datant du Moyen-Age. Une souscription sera ouverte à tous les habitants d'Asnières sur Oise et ce jusqu'au 30 septembre 1999. Je les remercie d'avance de l'accueil qu'ils réserveront à cet appel. Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances d'été.

Claude KRIEGUER, votre Maire.

Claude Krieguer, votre Maire, vous reçoit en Mairie, tous les samedis matin sur rendez-vous.

Résultat des élections Européennes

Inscrits	1681	Votants	734	Exprimés	701		
Abstentions	947	Blancs / Nuls	33				
Larroutourou P.	3	Allenbach J.P.	0	Le Pen J.M.	49	Laguiller A.	54
Megret B.	27	Chanut M.L.	1	Sarkozy N.	83	Jos J.	0
Miguet N.	14	Bayrou F.	54	Hue R.	45	Pasqua C.	84
Hollande F.	127	Waechter A.	13	Frappe B.	1	Maudru G.	7
Cotten C.	0	Guerrin G.	0	Saint-Josse J.	45	Cohn-Bendit D.	94

Travaux

Rue d'Aval-Eau
 Cette superbe toile d'araignée va disparaître. Les travaux d'enfouissement, suivis de la réfection complète de la voie, vont être entrepris très prochainement.

Ils seront cause d'une gêne importante et, par avance, nous vous demandons toute votre compréhension et votre indulgence.

Merci.

GB



C'était Hier... Asnières sur Oise

Gilles Champagne, un enfant du pays, s'inquiétait de savoir ce qu'était devenue une croix, située en limite de forêt de Carnelle, qu'il connaissait bien, cette croix étant dans son enfance le lieu de ralliement et de jeux des gamins de son âge. Nous l'avons retrouvée, du moins ce qu'il en reste.

Les travaux de passage des lignes à haute tension l'ont quelque peu "bousculée". Il n'en reste que le socle, imposant, à demi enterré, ainsi que quelques éléments du couronnement qui enserrait la croix.

Ce monument figure au relevé cadastral de 1742 établi par les moines de Royaumont sous le nom de "Croix de Launay". Des recherches, mais aussi le hasard, nous en a fait retrouver l'origine : de l'histoire du château de Toutedville : désigné dans les anciens titres sous le nom d'Estoutteville :

"Vers 1670 le fief est vendu à Messire Nicolas Binot, chevalier, commandeur des ordres de Notre Dame du Mont Carnel et de Saint Lazare, conseiller secrétaire du Roi, gentilhomme de sa maison, lequel rend foi et hommage en 1679 et meurt en 1687. Il a pour héritier son fils Jacques Binot, écuyer, sieur de Launay en mémoire duquel fut érigée une croix au sommet de la colline à l'orée de la forêt de Carnelle".

C'est aujourd'hui... Nous recherchons le moyen de reconstituer ce patrimoine à quelques 50 mètres de son emplacement d'origine afin de la mettre à l'abri des engins procédant à l'entretien des lignes. Avec quels moyens ? La foi des amoureux de notre village et de son histoire devrait y suffire.

GB

Conseil Municipal

Séance du 16 avril 1999

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a sollicité des subventions :

- du Conseil Général (25% espéré au titre de l'aménagement du village pour un montant de travaux estimé à 250 000 Frs) pour la modification des appareils d'éclairage public de notre village (1ère tranche).
- du Conseil Régional (35% du coût HT des travaux estimé à 1 325 000 Frs HT) permettant la création de locaux d'activité à l'étage de la "Cave Luzarchoise".

Le Conseil Municipal accepte le principe de location temporaire de 3 bungalows pour reloger les Services Techniques de la commune déplacés en raison de la location du logement communal situé 17, rue Pierre Brossolette pour un an. La location temporaire des bungalows engendrera un coût d'environ 3943 Frs TTC/mois pour la commune compensé par le loyer dudit logement.

Séance du 4 juin 1999

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 1998 de la commune ainsi que les comptes de gestion 1998 fonctionnement et assainissement.

Le Conseil approuve la modification de la délibération du 5 février 1999, relative à une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour des travaux de réfection de l'église. Cette modification permet d'inclure dans le montant subventionnable les honoraires de l'Architecte et du Coordonnateur des travaux.

Le Conseil adopte le renouvellement du contrat emploi consolidé d'un agent pour 1 an à compter du 4 juillet 1999 et le passage de ce contrat de 20 à 30 heures conformément à la réglementation.

Le Conseil Municipal autorise la création d'un poste d'Adjoint d'Animation occasionnel pour permettre le recrutement du directeur du Centre Aéré de juillet et ne plus avoir à redélibérer chaque année sur cette création.

Le Centre de Loisirs de juillet 1999 est reconduit dans les mêmes conditions que les années précédentes (cf. Trait d'Union d'Avril 1999).

Le Conseil accepte le principe de l'établissement d'une convention avec le Centre Informations Jeunesse pour le Bus Info Jeunes. La présence de ce bus permettra aux jeunes de notre commune de disposer d'informations et de conseils sur les sujets qui les entourent (domaines juridique, administratif, de la santé, de crise familiale, associatif...).

Le Conseil Municipal sollicite auprès de l'association pour l'élaboration de la Charte du PNR des 3 Forêts, une subvention dans le cadre de projets relatifs à l'environnement et au cadre de vie :

- restructuration et abaissement du bâtiment communal dit "Cave Luzarchoise".
- aménagement paysagé de la rue de Royaumont.
- réfection du lavoir de Baillon.

Afin de favoriser l'emploi et l'implantation d'entreprises sur notre commune, le Conseil Municipal décide d'exonérer temporairement de la part communale de Taxe Professionnelle (2 ans) les nouvelles entreprises reprenant des entreprises en difficulté.

Le Conseil sollicite une subvention du Conseil Général, au titre du fonds scolaire pour aménager la bibliothèque de l'école de Baillon (coût estimatif 123 680 Frs HT).

Le Conseil accepte le projet relatif à la célébration de l'An 2000 consistant en la fonte de 3 cloches destinées à intégrer le clocher de l'Eglise après consolidation et les demandes de subventions en découlant.

Le projet de mise en place d'un accueil pré et postscolaire à Asnières et d'un accueil préscolaire à Baillon est approuvé par la majorité des membres du Conseil à la condition que l'effectif minimum soit de 10 enfants inscrits.

JL

Vie Communale

Brocante à Asnières sur oise



Grand succès, et pour une fois il n'a pas plu...

Camaval à Asnières sur oise



Les enfants étaient impressionnés et ravis..

Bienvenue...

Une nouvelle entreprise très originale et utile.

Pierre PRIMARD le nouveau propriétaire de la CÔmerie qui a entrepris une restauration à l'identique de ce superbe chateau propose des services d'entretien, de rénovation et d'animations. Une superbe plaquette est à votre disposition en mairie détaillant les services de cette nouvelle Entreprise "le chemin des fers". N'hésitez pas à le contacter au:

Chateau de la CÔmerie

11, rue de Noisy
95270 Asnières sur Oise
Tél/fax: 01 34 09 88 54

Médaillés...



Médaillés d'honneur...



Médaillés du travail...



Médaillés du sang...



le chemin des fers
www.le-chemin-des-fers.com

Avec nous, redécouvrez
une autre façon de vivre...

Caraval à Baillon

Samedi 27 mars, sous le soleil, les enfants de l'école du Bois Bonnet ont fêté Carnaval. Cette année, le cirque était à l'honneur ! Clowns, acrobates, magiciens, dompteurs, lions, éléphants...Alix et Agathe étaient venues avec leur poney car elles étaient en écuères. Mêmes les maîtresses et Viviane



étaient déguisées en clowns. Le cortège a défilé dans les rues du village avec Benoît pour nous ouvrir la route. Nous avons laissé sur notre passage plein de confettis.



Monsieur Carnaval a été brûlé dans la clairière, il y avait des pétards et les petits ont eu peur. Nous avons lâché les ballons ! On s'est bien amusé, il y avait beaucoup de parents avec nous, c'était la fête !

Les CE.

Opération tranquilles vacances

La surveillance et la présence sur le terrain de l'Agent Municipal et de la Gendarmerie constituent une arme efficace pour contrer d'éventuels candidats au cambriolage.

Si vous le désirez, ces agents assureront aux mois de juillet et août, dans le cadre de leur mission habituelle, des passages fréquents aux abords de votre domicile pendant votre absence.

Pour plus d'informations sur les démarches à accomplir avant votre départ en vacances, contacter le Policier Municipal à la Mairie.

JCG

11 août 1999 - 12h30 - éclipse totale

Le 11 août 1999, le soleil, sur une bande de terrain d'environ 100 kilomètres de large, sera entièrement caché par la lune. Ce phénomène, qui ne durera que 2 minutes, sera visible de notre commune. Il sera précédé et suivi d'une décroissance puis d'une croissance du soleil durant environ 2 heures.

L'obscurité ne sera pas totale puisqu'un minimum de luminosité demeurera au-delà de l'ombre de la lune.

A cette occasion, la prudence sera de mise. Le port de simples lunettes de soleil ne sera pas suffisant. Ces dernières devront être adaptées, notamment au niveau de leur dimension, car les rayons du soleil pourront provoquer des lésions irréversibles aux yeux des observateurs. La société astronomique de France a prévu la fourniture de lunettes protectrices.

Un conseil, ne ratez pas cette éclipse; la prochaine n'aura lieu en France qu'en 2081.

JL

Arrivée de Madame Daviaud

Madame Dubat, après une carrière bien remplie au service des écoles de notre village, a pris sa retraite. Il nous a fallu lui trouver une remplaçante digne de son action depuis tant d'années, ATSEM diplômée de surcroît.

Après l'étude des quelques dossiers reçus et la rencontre de plusieurs candidates, notre choix s'est porté sur la candidature de Madame Daviaud, jeune maman de 3 enfants et répondant aux critères que nous nous étions fixés.

Madame Daviaud a pris ses fonctions le jour de la rentrée scolaire de Pâques le 3 mai 1999.



Au cours d'un verre d'accueil, Madame Daviaud a été présentée à ses collègues, aux enseignants d'Asnières appelés à travailler avec elle et aux membres du Conseil Municipal qui nous ont fait l'amitié de répondre présents à notre invitation. Nous souhaitons de nouveau la bienvenue à notre nouvelle collaboratrice dans les fonctions qui sont les siennes désormais.

HW

Communale

L'opération Karting c'est aussi ça !!!

Le 26 mai, notre village a renouvelé l'opération Karting destinée aux jeunes sur le parking de Franprix (nous renouvelons nos remerciements à la Direction du magasin pour la mise à disposition de l'aire de stationnement ainsi que l'entreprise A.V.I.).



Cependant je ne peux laisser passer cette nouvelle occasion de féliciter tout le personnel technique pour son engagement dans cette opération (de 6 heures le matin à 21 heures le soir). Que les balles de paille étaient lourdes le soir après une journée bien remplie !

Près de 50 jeunes se sont inscrits à cette épreuve. Nous nous retrouverons courant octobre à Cormeilles avec les dix jeunes sélectionnés pour qu'ils défendent leurs chances dans la finale départementale.



A l'année prochaine si toutefois notre commune est retenue par Monsieur Cammarata, responsable de cette opération au Conseil Général et que je tiens à remercier ici pour cette initiative annuelle, aidé bien sûr par le Racing Karting Team représenté par Jean-Marie Bellengée avec sa gentillesse habituelle envers les jeunes.

HW

La sécurité au quotidien

Plus que jamais, dans notre société en crise, notre qualité de vie relève en grande partie de notre attitude à l'égard des autres.

Chacun le sait bien, même si la vie est rarement un fleuve tranquille, nos joies les plus intenses sont souvent nées d'un simple geste, d'une action, d'un plaisir, d'un bonheur que nous avons su donner aux autres.

Il en est ainsi dans la vie familiale comme il en est aussi dans la vie sociale, ne croyez-vous pas que si nous avions pour règle absolue le respect des autres, notre vie serait plus facile ?

Chacun comprendra le sens de cette introduction que je ramène aussitôt à la vie communale. Le rôle des élus est de permettre à chacun d'être en mesure de satisfaire à cette obligation naturelle, qui est le respect des autres en fixant les règles et en instaurant les moyens de les appliquer pour ceux qui spontanément ne le souhaiteraient pas.

En 1996, le village s'est doté d'un Policier Municipal à temps complet, chargé d'assurer des missions quotidiennes de prévention et de sécurité dans tout le village - protection de l'environnement, circulation et stationnement, sécurité des enfants à la sortie des écoles.

La sécurité et la tranquillité de chacun passent aussi par l'éclairage public (budget 1999 : 250 000 Frs), l'aménagement des rues (création de ronds-points, rues paysagées afin de ralentir la circulation).

Sur ce point, il s'avère que de plus en plus d'automobilistes ne respectent pas la chicane de ralentissement rue de



Royaumont, en utilisant la voie de gauche de la route, créant un risque d'accident.



Attention, les autorités locales font des contrôles et seront amenées à prendre des sanctions.

JCG

Septembre

Judi 2/09/1999 :
rentrée des classes Enseignants

Judi 6/09/1999 :
rentrée des classes Enfants

Samedi 11/09/1999 :
" Journée des associations ".

Brocante à Baillon organisée par le Comité des Fêtes.

Soirée " Brame du cerf " organisée par la SAB.

" Fête au village " avec sortie mycologique organisée par la SAB.

Echange Asnières - Cutigliano
Tournoi open CTVA

Déplacement du club de tennis de Cutigliano à Asnières

Coulée des cloches à Saint Jean de Braye en présence d'une délégation asniéroise

30/09/1999 :
date limite de participation à la souscription

Objets Trouvés- Perdus

Si vous perdez ou trouvez un objet, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

Objets trouvés:

-un trousseau de clefs

-un bracelet chaînette

-une paire de lunettes avec étui noir

Saison musicale de Royaumont

Inauguration de l'exposition sur les instruments marocains
du 13 juin au 30 septembre.

Juillet

Le temps du Maroc
Musique arabo-andalouse

03/07/1999 à 17h00 : Saïd Chraïbi
04/07/1999 à 17h30 : Ensemble Al Assala

Samaa

09/07/1999 à 21h00 : Ensemble Al Assala

Chant mozarabe

11/07/1999 à 17h30 : Ensemble Oraganum et Al Assala

11/07/1999 à 20h45 : Ensemble Al Assala

Opéra - Bouffe

18/07/1999 à 17h30 : " La Scala di Seta " (Rossini), opéra en version concert

Chant Sacré

25/07/1999 à 17h30 : Montverdi : II Vespro della Beata Vergine

Collecte des encombrants et des verres

Verres

Vendredi 09/07/1999
Vendredi 23/07/1999
Vendredi 13/08/1999
Vendredi 27/08/1999
Vendredi 10/09/1999
Vendredi 24/09/1999

Encombrants

Mercredi 28/07/1999
Mercredi 25/08/1999
Mercredi 22/09/1999

Mini déchetterie de la Gueule à Vaches

Depuis le 10 avril, les horaires d'été de la mini déchetterie située rue de la Gueule à Vaches sont :

de 15 à 18 heures le samedi.

JL

Déchetterie de Champagne

Horaires de la déchetterie de Champagne sur Oise à partir du 1er juin 1999

	HIVER du 01.11 au 28.02	ETE du 01.03 au 31.10
Lundi	9h - 12h ; 14h - 17h	9h 12h ; 14h - 18 h
Mardi	9h - 12h ; 14h - 17h	9h 12h ; 14h - 18 h
Mercredi	9h - 12h ; 14h - 17h	9h 12h ; 14h - 18 h
Judi	Fermé	Fermé
Vendredi	9h - 12h ; 14h - 17h	9h - 12h ; 14h - 18h
Samedi	9h - 17h	9h - 18h
Dimanche	9h - 12h30 ; 13h30 - 17h	9h - 12h30 ; 13h30 - 18h
Jours fériés	Fermé	Fermé

Août

Chant Sacré

01/08/1999 à 17h30 : Orgues et Polyphonies Romanes, ensemble Organum

Méodies et Lieder

08, 15 et 20/08/1999 à 16h : Récital de Chant
28/08/1999 à 20h45 : Récital de Chant

Septembre

Opéra - Bouffe

04/09/1999 à 19h30 : La Finta Cameriera, opéra baroque napolitain par la Capella della Pietà dei Turchini

05/09/1999 à 17h30 : idem

Chant Sacré

11/09/1999 à 20h45 : " Sedecia " (Scarlatti) par II Seminario Musicale et G. Lesne

Voix Nouvelles

18/09/1999 à 18h00 : Œuvres de T. Hosokawa
20h45 : Œuvres de J. Schöllhorn, ensemble Ictus
25/09/1999 : 15 créations de la session de composition à 16 et 18h00 : Ensemble Ictus à 20h45 : Concert

A propos du téléphone

France Télécom a fait afficher dans les bureaux de poste et à divers endroits l'avis que nous reproduisons ci-après, concernant certaines pratiques frauduleuses auxquelles les usagers risquent d'être soumis en tant que victimes inconscientes.

Ce message est à faire circuler autour de vous. Si quelqu'un vous téléphone en prétextant faire partie du personnel de BELL, AT&T, France Télécom, BELACOM ou n'importe quelle compagnie de télécommunications, s'il vous dit qu'il veut tester la ligne et vous demande pour le faire de rentrer le 9 suivi du zéro, suivi de #(90#) et de raccrocher, surtout ne le faites pas.

En le faisant, vous donnez accès à votre ligne à cette personne qui pourra faire des appels interurbains dans le monde entier à vos frais.

Propagez cette information autour de vous, vers vos amis et connaissances, afin d'éviter de mauvaises surprises sur vos factures.

Jeunes handicapés

Entreprises, jeunes handicapés, les formations en alternance

La Mission Alternance du GIRCA a pour mission de développer les contrats en alternance (Apprentissage, Qualification...) en faveur des jeunes en situation de handicap de 16 à 26 ans du Val d'Oise susceptibles de relever de la COTEREP ou de la CDDES, ou ayant un problème de santé qui les empêche d'effectuer certaines tâches ou certains métiers.

Un contrat en alternance est un contrat de travail à durée déterminée alternant le travail en entreprise et la préparation d'une formation dans un centre de formation, pour déboucher sur un diplôme ou une qualification.

A cet égard, le GIRCA apporte gratuitement son concours :

* aux jeunes

- pour les renseigner sur les contrats en alternance et les conseiller,
- pour les accompagner dans la recherche d'Entreprise d'Accueil ainsi que dans celle du Centre de Formation.

* aux entreprises

- pour leur présenter des candidats répondant aux critères des postes définis et les conseiller,
- pour les informer sur les aides de droit commun ainsi que sur les aides spécifiques : des avantages financiers (exonération de la taxe, contribution auprès de l'AGEFIPH, prime) sont apportés aux entreprises qui s'engagent dans l'accueil en alternance d'un jeune travailleur handicapé.
- pour reprendre en charge le volet administratif lié à ce type de contrat et assurer le suivi pendant toute la durée du contrat.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

GIRCA

Christel MONTELLIER

29, rue Georges Guynemer

92600 Asnières

Tél : 01 41 32 00 90 / Fax : 01 40 86 56 27

Cartes d'identité - Passeports

Les délais sont plus ou moins longs selon l'importance des demandes reçues en sous-préfecture. A certains moments leur afflux peut provoquer des erreurs très préjudiciables.

Nous vous demandons de prendre vos précautions longtemps à l'avance et de vérifier avant tout besoin la date de validité de la carte d'identité et de votre passeport.

Gendarme adjoint : un métier pour demain

Vous êtes né(e) après le 31 décembre 1978. Vous avez ou non, effectué votre service national.

Vous pouvez, sous réserve de vos aptitudes, servir comme volontaire dans la Gendarmerie. Ouvert à tous sans condition de diplôme, le volontariat, d'une durée initiale d'un an renouvelable 4 fois, vous apportera une expérience enrichissante. A l'issue de cette première expérience, vous pourrez accéder à une carrière dans la gendarmerie, ou bénéficier d'aides à la reconversion. Dans ce cadre, le label " gendarmerie " sera particulièrement apprécié par de futurs employeurs des secteurs publics et privés.

Vous aurez la possibilité d'exercer un métier adapté à vos ambitions personnelles et professionnelles.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française
- jouir de leurs droits civiques
- avoir 18 ans révolus et moins de 26 ans à la date du dépôt de la demande
- satisfaire au profil médical
- présenter les aptitudes physiques, psychologiques et morales exigées pour l'exercice de la fonction
- ne pas avoir été candidat plus de 3 fois aux épreuves de sélection
- être en règle vis-à-vis des obligations du service national

Les jeunes gens désireux de souscrire un volontariat peuvent s'adresser à :

La Brigade de Gendarmerie de Viarmes

54, rue de Paris

95270 Viarmes - Tél : 01 30 35 45 39

Ministère de la Justice

Le Conciliateur de Justice du Canton de Beaumont sur Oise 95260, Robert de CLERCQ, à l'hôtel de Ville de Beaumont sur Oise - 29, rue de Paris (Tél : 01 30 28 79 79/Fax : 01 30 28 79 64) reçoit le 1er et le 3ème jeudi matin de chaque mois, de 8 à 11 h sur rendez-vous.

Le Conciliateur de Justice du Territoire de Compétence Judiciaire de la M.J.D Persan (95), Robert de CLERCQ, reçoit le 1er mardi et le 3ème jeudi l'après-midi de chaque mois, de 14 à 17 h sur rendez-vous à la Maison de la Justice et du Droit - 82, avenue Gaston Vermeire 95340 Persan. (Tél : 01 39 37 08 74/Fax : 01 34 70 23 78).

Marine Nationale.

" La Marine Nationale communique : 3500 emplois sur les Mers "

Timonier, manœuvrier, fusilier marin ou encore marin pompier..., voilà des métiers qui sentent bon le " grand large " et font encore rêver bien des jeunes...Mais les jeunes franciliens savent-ils qu'ils peuvent avoir accès, eux aussi, à ces métiers maritimes. En effet, la Marine Nationale propose annuellement 3500 emplois aux jeunes âgés de 17 à moins de 25 ans, du niveau troisième à bac +2. Il est donc temps de faire mieux connaissance avec ces professions et leurs perspectives.

Pour tout renseignement complémentaire :

BICM PARIS

15, rue Laborde - BP 17 (Paris 8°)

00317 Armées

Métro Saint Lazare ou Saint Augustin

Tél : 01 53 42 80 36

Minitel : 3615 code MN (1,29 F/min)

Internet : <http://www.defense.gouv.fr/marine>

E-mail : Marine.infocarrieres@wanadoo.fr

QUALITE DE L'EAU

Plusieurs articles alarmistes dans la presse locale et régionale ont fait état de la contamination de l'eau des champs de captage d'Asnières sur Oise par des produits halogénés comme le tétrachloroéthylène et le trichloréthylène, solvants utilisés dans l'industrie.

C'est en octobre 1998 que j'ai été saisi de ce dossier par la D.D.A.F. (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).

J'ai immédiatement demandé à la D.R.I.R.E. (Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche en Environnement), de rechercher l'origine de cette contamination. J'ai par ailleurs saisi le cabinet de Monsieur le Préfet du Val d'Oise pour lui demander les mesures qu'il convenait de prendre.

En réponse, vous trouverez ci-dessous le communiqué de presse de la préfecture qui a été immédiatement affiché sur

l'ensemble des panneaux administratifs et en divers endroits du village.

Vous trouverez ci-dessous, le rappel des relevés et analyses

	Tétrachloro-éthylène	Trichlor-éthylène	Nitrates
Normes OMS	40 ug/l		50 mg/l
oct-98	15		
nov-98			36
déc-98	6	<1	34
jan-99	8	<1	
fév-99	<5	9	27 à 34
mar-99	9	<1	35 à 42
avr-99	8	<1	23 à 37

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Préfet du Val d'Oise
vous communique

Lors d'une analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire par le Service Santé Environnement de la Direction départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.D.A.S.S.), la présence de produits organo-halogénés volatils a été détectée dans l'eau distribuée par le S.I.E.C.C.A.O. *. Aussi, un suivi renforcé a été mis en place comprenant des analyses mensuelles.

Après un pic de 15 microgrammes par litre (µg/l) relevé le 28 Octobre 1998, les teneurs ont diminué, se situant toujours en dessous du seuil de 40 µg/l. recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé.

De ce point de vue, la situation ne justifie pas de restriction de l'usage de l'eau.

Dans le cadre des responsabilités de l'Etat dans le domaine de la santé publique, j'organiserai très prochainement une réunion des partenaires concernés, afin de prendre les mesures suivantes :

- détermination précise de la source de la pollution
- étude et mise en oeuvre de toutes les solutions permettant de réduire les teneurs en contaminant, jusqu'à les ramener aux limites de détection.

D'autres communiqués rendront compte, chaque fois que nécessaire, de l'évolution de la situation.

* S.I.E.C.C.A.O : Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise : qui alimente, dans le Val d'Oise les communes de : Asnières-sur-Oise, Chaumontel, Luzarches, Noisy-sur-Oise, Seugy, Survilliers, Viarmes, Saint-Witz, Villeron et Louvres.

effectués par la D.D.A.S.S. (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), qui sont affichés chaque mois. Ils démontrent effectivement la présence de ces produits, mais en quantité inférieure aux normes de l'Organisation Mondiale de la Santé.

S'agissant d'un problème de santé publique, qui touche bien sûr les habitants d'Asnières sur Oise, mais aussi toutes les autres communes alimentées par nos Champs Captants, je suis avec la plus grande attention, avec la Commission de l'Environnement, et bien sûr les services compétents de l'Etat, l'évolution de ce dossier et je ne manquerai pas de vous informer chaque fois que nécessaire.

CK

Quels sont ces produits ? Bien sûr l'article du SICTOMIA les énumère, cependant il me paraît utile de les lister de nouveau tellement ils sont néfastes à notre environnement immédiat : **pires, peinture, produits chimiques, batteries et liquides automobiles, leur composition est très dangereuse.**

Nous ne devons plus ignorer ces phénomènes et le SICTOMIA nous y aide.

Pourquoi ne pas l'avoir fait plus tôt ?

Ce n'est pas si simple, la prise de conscience réelle de la nécessité de trier n'est après tout pas si ancienne. Et puis, le traitement de ces produits est spécial : local spécifique, accord des autorités de surveillance des sites (la DRIRE notamment)...

Donnons nous les moyens de parvenir à rendre plus propre notre planète, si ce n'est pas pour nous, faisons le au moins pour nos enfants et petits enfants à venir.

Le tri, la volonté de trier, de faire quelques kilomètres (car il en faut, de la volonté, ne nous voilons pas la face), c'est un geste "Citoyen" et "Responsable" que nous devrions tous avoir.

Nos enfants vous remercient !

HW

DEPOTS DES D.M.S.

Si le titre de cet article est de couleur verte, ce n'est pas un hasard !

Et oui, la protection de notre environnement est aussi notre affaire (cela ne surprendra personne du reste). Ce principe nous anime également dans notre action auprès du SICTOMIA (Syndical Intercommunal des Ordures Ménagères). C'est pourquoi nous nous faisons l'écho du TRI INFO n°2 établi par le SICTOMIA et qui vous a été distribué et notamment sur l'encadré de la dernière page intitulé " Le dépôt des DMS ".

Il s'agit en fait du dépôt volontaire des **Déchets Ménagers Spéciaux** qu'il conviendra de ne plus jeter dans la poubelle traditionnelle mais de les déposer à la déchetterie de Champagne sur Oise dès son ouverture très prochaine à ces produits.

QUESTION - REPONSE SUR LE TRI SELECTIF

Il y a quelques semaines, un habitant de notre commune adressait une lettre au SICTOMIA posant quelques questions de bon sens sur le traitement de nos ordures ménagères. Le SICTOMIA nous a transmis cette lettre que j'ai étudiée avec minutie en collaboration avec les services de l'Etat et notamment Monsieur Bajard de la Direction Départementale de l'Agriculture que je remercie.

Cette démarche de citoyen est importante, elle me permet aujourd'hui de répondre à des questions que beaucoup se posent certainement et je remercie cet habitant pour sa participation indirecte à ces explications.

1- Comment sont répartis les frais à la charge de chaque commune ?
Les charges du SICTOMIA sont réparties sur chaque commune au prorata des tonnages collectés (référence actuelle, l'année 1997).

2- Quels sont les critères retenus pour répercuter ces frais sur chaque habitant ?

Chaque commune a la liberté de répercuter la totalité ou partiellement les frais de collecte et de traitement des Ordures Ménagères à travers la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) que chaque foyer fiscal retrouve sur son avis d'imposition FONCIER annuel.

Il est important de préciser que la charge des Ordures Ménagères payée par les communes se retrouve de toute façon dans la fiscalité locale soit :

- dans les taux de la fiscalité directe. La conséquence est que tout ou partie de cette taxe se retrouve dans le budget général de la commune.

- dans les taux de la T.E.O.M. citée ci-dessus.

La commune d'Asnières sur Oise a fait le choix depuis plusieurs années de répercuter la totalité de la charge des Ordures Ménagères sous la taxe spécifique.

C'est à mon avis une démarche de totale transparence vis à vis de nos concitoyens.

3- Qui contrôle le bon fonctionnement des opérations de ramassage ?
Les contrôles de l'activité de l'exploitant sont réalisés pour le compte du SICTOMIA sur les plans administratif, comptable, et financier par les services de l'Etat (Perception et Direction Départementale de l'Agriculture).

Sur la qualité du ramassage, il existe deux possibilités pour signaler toute anomalie :

- directement auprès du SICTOMIA, Mademoiselle Le Caignec à l'usine de Champagne,

- auprès de vos élus d'Asnières sur Oise délégués auprès du Syndicat.

Il est à noter que les élus désignés par le Conseil Municipal et qui vous représentent sont :

Claude Krieguer, délégué titulaire

Hervé Windels, délégué titulaire, élu par ailleurs membre de la Commission des Finances et 2ème Vice-Président du SICTOMIA

Gérard Chapelle, délégué suppléant, élu membre de la commission technique et du comité de pilotage du SICTOMIA

Jean-Claude Guérini, délégué suppléant.

Ces élus sont à votre disposition pour mieux comprendre votre syndicat des ordures ménagères.

4 - Où vont les ordures ménagères? Quel circuit suivent-elles ?

Depuis la mise en service du tri sélectif (je rappelle que le tri sélectif sera rendu obligatoire en 2002 au plus tard et que le SICTOMIA est aujourd'hui la collectivité la plus avancée dans ce processus), les ordures ménagères suivent en 1999 les filières suivantes :

- Déchets propres : cartons, journaux magazines, verres

Ces produits sont revendus à des repreneurs agréés par ECO EMBALLAGES pour être recyclés et à la CHAPELLE d'ARBLAY pour les cartons.

A ce sujet, il est important de rappeler que le repreneur des cartons et journaux magazines n'accepte pas de reprendre des cartons humides.

Cela s'explique aisément du fait que cette vente pour le SICTOMIA se faisant au poids, il convient que l'humidité du produit ne soit pas supérieure à 10% du poids total des produits.

C'est la raison pour laquelle nous demandons à nos concitoyens de ne pas déposer de cartons à côté du bac bleu. Les cartons et journaux magazines déposés au sol ne seront pas enlevés. Ils sont considérés dans le taux de refus qu'il convient de réduire au maximum pour une maîtrise des coûts du tri sélectif.

- Ordures Ménagères :

Les ordures ménagères traditionnelles sont traitées naturellement de telle sorte qu'elles produisent du compost qui est utilisé dans l'agriculture (celui produit par le SICTOMIA se révèle être actuellement de bonne qualité et l'exploitant s'attache encore à améliorer celle-ci). En 1997, l'usine de Champagne a produit plus de 13 500 tonnes de compost.

- Refus de compostage :

Les résidus du compostage sont actuellement évacués à la décharge du Plessis Gassot. Ultérieurement, ces dépôts en décharge seront probablement incinérés pour utiliser l'énergie thermique que ce traitement produira.

Les déchets ultimes seront intégrés dans les mâchefers. Ainsi, nous aurons atteint, autant que faire se peut, le degré maximum de traitement et de recyclage des ordures ménagères.

5 - Tenant compte de l'effort demandé, peut-on espérer une baisse du coût ?

Je serais tenté de répondre, pourquoi pas ? Cependant, est-ce la vraie question ?

Sans occulter cet aspect essentiel de la question pour chacun d'entre nous, il me semble que l'honnêteté et la transparence doivent guider ma réponse.

S'il est vrai que cette réforme essentielle de cette fin de siècle nécessite non seulement un changement de comportement individuel important et une contribution personnelle non moins importante en terme de contraintes physique et économique, elle est INDISPENSABLE.

En contrepartie, les collectivités territoriales ont elles aussi plus de contraintes en terme de services à nos concitoyens : collectes supplémentaires, distribution de différents contenants par foyer, construction d'équipements techniques lourds...

Tout cela a un coût. Il ne servirait à rien d'affirmer le contraire.

Cependant le SICTOMIA, et tout particulièrement la nouvelle équipe élue en janvier a le vrai souci de la transparence dans ce domaine puisqu'au cours d'une séance récente du comité syndical il a été proposé, puis voté, le principe d'une étude financière par un cabinet spécialisé pour les cinq ans à venir.

Dès que nous aurons les résultats de cette étude, nous la commenterons dans le Trait d'Union.

Ce qui peut toutefois être avancé :

- c'est que grâce à la montée en puissance des bons résultats du tri par vos soins (pardonnez-moi d'insister, faisons tous en sorte que notre taux de refus soit exemplaire par le petit chiffre de son pourcentage). En effet, plus le taux de refus est faible, plus le résultat des ventes de produits est élevé.

- grâce aussi à des réformes structurelles, baisse de la TVA de 20,6 à 5,5 % qui semble s'annoncer pour le traitement des ordures ménagères dans les collectivités ayant déjà réalisé l'opération de tri sélectif tel que le SICTOMIA l'a fait. Nous pourrions espérer sans promesse démagogique une réelle stabilisation des prix d'ici deux à trois ans (2001-2002).

Tout est entre nos mains ! Le grand défi de l'an 2000 est celui-ci : "Trions, recyclons, protégeons notre environnement, ayons des actes civiques et laissons à nos enfants l'image d'adultes responsables ayant pris leur destin en main !".

HW

Les Anciens d'Asnières sur Oise au Palais des sports à Paris

Le 24 mars 1999, les membres de l'Association des Cheveux Blancs se sont déplacés en bus à Paris à l'occasion d'une représentation du nouveau spectacle "XOTIKA" exécuté par la troupe "Holiday on Ice" composée des plus grands patineurs et patineuses du monde.

Ce spectacle certes, très moderne, laissera à n'en point douter un très beau souvenir dans les têtes et les cœurs de



nos anciens.

Merci à Madame Defrance et Monsieur Larrue d'avoir organisé ce bien agréable moment, et merci aux nombreuses personnes qui ont répondu à leur invitation.

CK

Promenade du 28 mai ...

A huit heures quinze, les personnes installées dans le car, nous partons pour Baillon prendre plusieurs voyageuses et là, en route pour Saulchery (Aisne) où nous attend un propriétaire viticulteur récoltant pour la visite de ses caves ; visite très intéressante avec des explications claires sur la fabrication du champagne : des raisins amenés au pressoir jusqu'à la finition complète du vin, un long et minutieux travail pour obtenir un bon champagne. Une dégustation suivra et réjouira toutes les personnes présentes.

Et nous voici de nouveau installés dans le car et là, direction la ferme du Buisson où nous arrivons une heure après ; une vieille et jolie bâtisse nous attend rénovée avec beaucoup de goût ; une grande table bien dressée prête à nous accueillir ; suit un très bon repas servi par de gracieux serveurs. Le déjeuner terminé, visite au sous-sol d'une grande pièce dans un joli décor où nous pouvons admirer de très beaux automates dont certains en grandeur nature et de nombreuses photos de stars, ensuite visite d'un très beau jardin fleuri avec de grandes volières et de nombreux animaux de ferme. Il est dix-sept heures trente et il faut penser au départ avec un beau soleil qui a été de la partie toute la journée. Vers dix-neuf heures trente, c'est l'arrivée à Asnières et les sourires de nos promeneurs nous laissent penser qu'ils ont passé une bonne journée. Un salut à tous et à la prochaine sortie en septembre que nous passerons à Senlis si vous le voulez bien.

A bientôt.

Le Comité des Cheveux Blancs

Goûter de Pâques

C'est avec plaisir que le jeudi 8 avril nous avons accueilli nos Anciens à la Maison du Village pour partager avec eux le traditionnel goûter de Pâques. Une chaleureuse ambiance régnait dès l'entrée, chacun étant ravi de retrouver amis et voisins. Un loto avait été organisé qui a permis aux "Grands Gagnants" de recevoir les lots offerts par le CCAS, les moins chanceux sont repartis bredouilles mais ravis d'avoir pu participer à ce moment de fête et d'amitié.

LN

Codérando 95

Le Codérando 95 communique : " Transdépartementale du 11 avril 1999 à Asnières sur Oise/Baillon "

Le Comité de randonnée pédestre du Val d'Oise CODERANDO 95 pour la 11ème année consécutive a pu constater une fois encore l'intérêt que portent nos randonneurs venus de partout, grands et petits, pour participer à la première étape de la Transdépartementale pédestre du 11 avril 1999 devant la mairie annexe de Baillon. Ils étaient près de 170 personnes, dans une ambiance des plus conviviale, accueillies cordialement par la municipalité, à prendre le départ des 15 km guidés par le R.E.D. de Beaumont sur Oise. Le temps malgré un peu de pluie et de fraîcheur n'a nullement perturbé nos randonneurs qui ont pique-niqué joyeusement dans la cour de l'école primaire de Baillon. A partir de 14 heures, les uns sont repartis d'un bon pied, randonner pour 8 km et les autres repartis par petits groupes, se sont dirigés vers les animateurs de la SAB pour la découverte du Marais et du CORIF (association ornithologique) pour l'observation des oiseaux sur le Grand Vivier. Après cette belle journée de plein air, chacun est reparti en se promettant de venir nous rejoindre aux prochaines étapes soit :

- 16 mai à Montmorency au Château de la Chasse (parking) RV 8h30, départ 9h

- 26 septembre à Sannois au parking de la Mairie RV 8h30, départ 9h

- 17 octobre à Ecouen au parking de la Gare RV 8h30, départ 9h.

Pour tout renseignement : 01.30.35.81.82.

Mauricette Doyer

Club Informatique

La municipalité a enfin pu disposer des locaux du rez-de-chaussée de la Conciergerie à l'issue de la rénovation de ce bâtiment affecté à nos logements sociaux. Nous avons donc mis ces deux pièces à la disposition du Club Informatique qui, après des mois d'errance par manque de locaux disponibles, est enfin installé très correctement. L'informatique, mot mystérieux pour certains, appréhension d'approcher cette technique pour d'autres, le Club Informatique vous accueille pour désacraliser ce " monstre froid " et vous permettre de vous familiariser avec les ordinateurs. Enfants, adolescents ou bien adultes, Laurent Le Guen et ses amis, qui sont à l'origine de la création de cette association, vous attendent.

Nous souhaitons tout le succès que mérite cette association au sein de ses nouveaux locaux.

HW

Associations

Soirée du CTVA

Le 27 mars, la commune d'Asnières connaissait un événement exceptionnel grâce au Club de Tennis.

Ce soir là, le CTVA organisait sa soirée annuelle à Asnières comme depuis plusieurs années déjà (nous tenons à les remercier pour leur fidélité).

Sur l'initiative de Roger et Hervé Benhamou, tous deux



membres du Club, la soirée a été animée gracieusement et amicalement par la chanteuse LAAM et ses musiciens bien connus des passionnés du Top 50. Ambiance garantie, LAAM, apparemment passionnée par les enfants les a fait danser et chanter toute la soirée. Le repas préparé par les bénévoles du CTVA a dû plaire à LAAM et son équipe puisqu'après s'être restaurés ils ont pris de nouveau



possession de la scène de la Maison du Village.

Bravo aux bénévoles qui ont organisé cette soirée comme le font tous les bénévoles de toutes les associations de notre commune avec foi, courage et volonté. On ne dira jamais assez combien cette vie associative est importante dans le tissu social de nos communes. L'état d'esprit qui y est développé apprend notamment à nos jeunes le souci de l'autre et la convivialité. En tout état de cause, c'est tout à fait convaincu de cela que j'ai toujours vécu la vie associative.

HW

L'Outil en main

L'Outil en main d'Asnières sur Oise se porte bien, merci ! Née, il y a déjà 5 ans cette association fonctionne sur le principe de la complicité bien connue entre grands-parents et petits-enfants. Dans le cas présent, cette complicité est utilisée pour initier au travail manuel nos chérubins à partir de l'expérience de leurs aînés.

Ce samedi 29 mai a permis de vérifier cette année encore que la solidarité entre les générations n'était pas un vain mot. Pour ce rendez-vous annuel de " remise de diplôme ", acteurs et bienfaiteurs, se sont retrouvés dans l'atelier de la rue Pierre Brossolette, cette ancienne écurie (ne riez pas) abritant jadis le cheval municipal, fonctionnaire à 4 pattes de l'époque ! Dans une ambiance sympathique, le Président de l'association a remercié la commune, représentée par Mr Krieguer et Mme Bianchi, pour le soutien matériel et financier qu'elle apporte à cette action et sans lequel l'Outil en Main ne pourrait exister. Une autre aide précieuse a également été évoquée et saluée comme il se doit, celle de l'AG2R, Caisse de Retraite et de Prévoyance représentée par Mme Deflandre. Cet organisme toujours prêt à soutenir les actions enrichissantes auprès de jeunes à une nouvelle fois répondu présent. Enfin, autre bienfaiteur inattendu, la Caisse d'Épargne d'Ile de France. Après dépôt d'un dossier de



participation au concours " Ecureuil Associations ", l'Outil en Main d'Asnières s'est vu décerner le 1er prix 1998 du Val d'Oise pour l'ensemble de son action auprès des jeunes.

Après ces échanges de politesse, nos artisans en herbe ont pu rompre leur impatience en présentant tour à tour leurs chefs d'œuvre, réalisés les mercredis de cette année scolaire avec l'aide et les conseils de leurs " papys retraités d'adoption ".

C'est ainsi qu'à partir du bois, du cuivre, du fer blanc, de la faïence, ont été réalisés : lampes de bureau, serre-livres, dessous de plat, fleurs, cabanes à oiseaux, pics à brochettes, cadres...

Après le pot de l'amitié et remise des fleurs aux mamans, en cette veille de fête des mères, tout le monde s'est donné rendez-vous à la prochaine rentrée scolaire pour attaquer une nouvelle saison d'initiation au travail manuel.

Enfants de primaire CM1, CM2 et artisans à la retraite en mal de bénévolat, seront toujours les bienvenus en septembre prochain.

Michel Guérin

Asnières sur Oise Baillon

Un patrimoine retrouvé



Château de la Reine Blanche

Un Journal pour vous

Nos colonnes vous sont ouvertes...

La commission information, outil de communication pluraliste est à votre écoute et à votre disposition pour vous informer et communiquer vos articles, questions, réflexions et suggestions.

N'hésitez pas à vous y associer.

*Prochaine édition
Octobre 1999*

Participations

Responsable édition:

- Eric Therry

Articles:

- Ginette Bianchi
- Comité des Cheveux Blancs
- Les cours élémentaires
- Mauricette Doyer
- Michel Guérin
- Jean Claude Guérini
- Claude Krieguer
- Juliette Lefort
- Lydie Noubel
- Hervé Windels

Ont également collaboré:

- Tous les membres de la commission information

Photos:

- Gérard Chapelle
- Jacques Orliac
- Hervé Windels

Correction:

- Commission information

Diffusion:

- Gérard Chapelle

Mise en Page , flashage et impression : C&C